



## **Conditions Générales de Vente**

My affil by WEEDO IT

[www.myaffil.fr](http://www.myaffil.fr)

2015

# Termes et conditions générales

MY AFFIL est une marque de WEEDO IT. La société WEEDO IT est une régie digitale, spécialisée dans la gestion de trafic sur Internet.

MY AFFIL exploite une offre de services de gestion de programmes d'affiliation pour la diffusion de campagnes de publicité qu'elle a créée et développée. Les programmes sont basés sur une plate-forme disponible sur Internet à l'adresse URL <http://www.myaffil.fr>.

MY AFFIL dispose d'une part d'un réseau d'annonceurs, d'autre part d'un réseau de sites partenaires affiliés qui assure la diffusion des programmes de ses annonceurs.

La Plate-forme est un logiciel conçu par la marque MY AFFIL, permettant à l'affilié la mise en place, le suivi et la gestion des campagnes publicitaires proposées.

Les programmes d'affiliation sont définis par les annonceurs et mis en ligne sur la plate-forme MY AFFIL. MY AFFIL propose à ses affiliés de mettre en place sur leurs sites les liens hypertextes des annonceurs.

Les présentes conditions générales fixent les conditions et modalités dans lesquelles les campagnes publicitaires seront mises en place sur le ou les sites de l'affilié.

## 1. CONDITIONS D'ADHESION

### 1.1 Procédure

Toute société ou association, française ou étrangère, propriétaire d'un site Internet peut poser sa candidature pour adhérer à l'offre MY AFFIL. Le postulant remplit en ligne un formulaire de pré-inscription.

Ce formulaire prévoit l'acceptation expresse des présentes conditions générales.

Le contrat n'entrera en vigueur qu'à compter de l'envoi par MY AFFIL d'un courrier électronique d'acceptation.

MY AFFIL se réserve la possibilité de rejeter de façon discrétionnaire toute demande d'adhésion, sans avoir à apporter de justification.

### 1.2 Déclarations de l'affilié

1.2.1 L'affilié garantit exercer son activité en conformité avec l'ensemble de la législation qui lui est applicable, notamment en droit du travail et de la sécurité sociale, en droit de la propriété intellectuelle et industrielle, pour ce qui concerne les règles relatives au traitement informatisé de données personnelles et plus généralement l'ensemble de la réglementation en vigueur.

1.2.2 L'affilié s'engage à garantir MY AFFIL de toute condamnation et de tous frais judiciaires et extrajudiciaires que ce dernier pourrait supporter du fait du recours de tiers pour l'un des motifs visés à l'alinéa 1.2.1.

1.2.3 L'affilié déclare avoir reçu, de la part de MY AFFIL, toutes les informations relatives aux fonctionnalités de la plate-forme et aux conditions de rémunération de ses services.

1.2.4 L'affilié déclare garantir MY AFFIL des conséquences dommageables pouvant résulter de l'inexactitude des déclarations du présent contrat, et la garantit de tout recours qui pourrait être exercé par des tiers dans le cadre ou à l'occasion de la conclusion de ce contrat.

1.2.5 L'affilié déclare et garantit qu'il détient tous les droits nécessaires à la diffusion du contenu de son ou ses sites sur Internet. Si la présente déclaration s'avérait fautive, MY AFFIL pourrait annuler sans préavis les présentes. L'affilié déclare dans tous les cas, être seul responsable de l'ensemble du contenu et du fonctionnement de ses sites internet.

1.2.6 L'affilié s'engage à justifier, le cas échéant, devant MY AFFIL et ses annonceurs de l'origine des adresses de la base de données utilisée : suite à une demande de MY AFFIL et/ou de l'annonceur, l'affilié s'engage à fournir la date et l'origine de l'adresse.

Toute modification importante de la base (campagne d'acquisition, achat d'@, échange de fichiers, partenariat) devra être communiquée à MY AFFIL. L'affilié, chaque trimestre, devra répondre au questionnaire de qualification que MY AFFIL lui adressera. La taille de la base, actualisée, ou les dernières opérations de collecte seront des informations demandées. L'affilié s'engage à répondre par écrit dans un délai raisonnable aux demandes d'explications présentées par MY AFFIL.

1.2.7 L'affilié s'engage par la présente à respecter la condition opt-in de sa base mail dans le cadre de toute utilisation lors de campagnes ou programmes d'affiliation B2C. Par ailleurs, sauf précision exceptionnelle, il s'agira de solliciter les adresses de personnes résidant en France métropolitaine, et de plus de 18 ans.

1.2.8 L'affilié confirme que le respect des procédures suivantes sera assuré en permanence : l'envoi systématique d'un BAT, afin de valider tant le tracking que le respect des volontés de l'annonceur (charte graphique, fautes d'orthographe, contenu). Ce BAT contiendra obligatoirement les informations suivantes :

- Une adresse valide de « reply to » ;
- Objet du mail ;
- Volume d'@ sollicitées sur l'envoi en question ;
- Expéditeur (le « from ») ;
- Date d'envoi ;
- Ciblage effectué ;
- Liens valides de désabonnement.

1.2.9 En tant que professionnel de l'e-mailing, l'affilié ne pourra se retrancher derrière une défaillance ou un problème technique pour contourner délibérément les obligations du présent contrat et/ou porter préjudice à MY AFFIL, l'annonceur, ou leurs marques respectives.

Le non-respect par l'affilié de l'une des quelconque dispositions ci-dessus pourra entraîner son exclusion du réseau d'affiliés MY AFFIL et le non-paiement des sommes pouvant lui être dues.

## 2. CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

2.1 Afin de permettre l'exécution des prestations objet du contrat, l'affilié s'engage à mettre à disposition de MY AFFIL toutes les informations et éléments nécessaires à la mise en place, sur son site, des campagnes publicitaires auxquelles il a adhéré.

2.2 L'affilié déclare concéder à MY AFFIL, pour la durée du présent contrat, l'autorisation de reproduire la marque déposée de l'affilié sur tous les supports écrits, visuels, informatiques ou sonores nécessaires à la réalisation du contrat.

2.3 L'affilié adhérent à une campagne s'engage à tenir compte, sans délai, des éventuelles modifications de supports. MY AFFIL enverra ses instructions par courrier électronique. Les modifications devront être faites sur le site de l'affilié dans les 24 heures suivant cet envoi.

2.4 MY AFFIL ne garantit pas l'absence d'aléas techniques ou d'interruption momentanée. En cas de problème de cette nature MY AFFIL ne pourra faire l'objet de réclamation ou de poursuite. Ce type d'incident ne remet pas en cause l'exécution du contrat.

2.5 MY AFFIL ne garantit pas à l'affilié un volume minimum de commission ou plus généralement un certain degré de réussite, concernant les campagnes publicitaires présentes sur la plate-forme.

2.6 L'admission d'un affilié est limitée au site désigné dans le formulaire d'inscription. Tout changement dans le contenu d'un site ayant pour effet de modifier l'objet, le ton, la catégorie de lectorat du site, ou la nature des prestations offertes, doit être porté à la connaissance de MY AFFIL qui se réserve le droit de refuser la poursuite des relations avec le site modifié.

## 3. RESPONSABILITE DE L'AFFILIE

3.1 L'affilié s'engage à faire apparaître les publicités dans une partie visible de son site. En outre, l'affilié s'engage à ne pas placer ces publicités dans des pages où n'apparaîtraient que des messages publicitaires ou principalement des messages publicitaires.

3.2 L'affilié ne pourra, sans accord préalable de MY AFFIL, faire apparaître les publicités sur un site ou support qui n'aurait pas été validé par la société MY AFFIL, même annexe au site ou support principal.

3.3 L'affilié s'engage à ne pas modifier ni altérer les scripts mis à sa disposition par MY AFFIL sans son autorisation préalable.

3.4 L'affilié s'engage à informer MY AFFIL avant toutes modifications significatives de l'apparence, du contenu de son site, du nom de domaine ou de toute autre modification en rapport direct avec le site.

## 4. FRAUDE

4.1 Toutes les actions mentionnées ci-dessous seront considérées comme des faits frauduleux entraînant automatiquement et sans préavis l'exclusion de l'affilié et de tous ses sites du réseau, la coupure immédiate de son accès à la plate-forme MY AFFIL, l'annulation sans conditions et de plein droit de son contrat et cela sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à la société MY AFFIL.

MY AFFIL se réserve le droit de lancer des actions civiles ou pénales contre l'affilié et de demander le remboursement de toute ou partie des sommes indûment versées à l'affilié ainsi que la réparation de son préjudice, le cas échéant.

4.2 En cas de fraude, MY AFFIL enverra un courrier électronique afin d'avertir l'affilié que son compte sera fermé et clôturé. MY AFFIL donne 48h à l'affilié pour qu'il supprime les scripts.

MY AFFIL se réserve le droit de fermer le compte dans les 48h suivants le mail. En cas de fraude, l'affilié ne percevra plus aucun paiement.

4.3 Sont interdits :

- L'emploi de tout procédé, robot, automatisme visant à générer des clics dit " forcés " ou " incités " sur les campagnes proposées sur la plate-forme. Un clic forcé est considéré comme le clic sur le Visuel d'un Annonceur, imposé à un internaute pour, par exemple, lui donner accès à une partie du site de l'affilié, lui faire valider une action telle que la participation à un jeu, l'envoi d'un message, etc. (liste non exhaustive) ;
- L'utilisation de programme, script ou tout autre procédé générant des clics automatiques sur l'URL d'une publicité ou bien visant à rafraîchir les publicités ;
- La mise en place de plus de 5 bannières par page ;
- L'intégration des publicités doit se faire de manière propre, MY AFFIL se réserve la décision de jugé si une publicité est bien placée ou non ;
- L'achat de trafic incentivé pour le site dans le but de le monétiser avec la plateforme MY AFFIL (sauf négociations exceptionnelles) ;
- L'achat de mots clés sur les moteurs de recherche sur les campagnes proposées sur la plate-forme, sauf si l'annonceur lui a donné l'autorisation écrite.

4.4 Si MY AFFIL venait à découvrir par le biais de ses outils de surveillance ou par tout autre moyen, une fraude non encore listée, elle en tirerait elle-même les conséquences et pourrait décider librement de l'exclusion de l'affilié aux conditions énumérées précédemment. MY AFFIL pourra également prendre la décision de ne pas payer l'affilié des paiements non encore effectués.

4.5 Sauf autorisation écrite et préalable de MY AFFIL, les opérations suivantes ne seront pas comptabilisées dans le calcul des Commissions :

- Les clics artificiels, répétés, non réalisés par un internaute (personne physique ayant librement consenti à cliquer sur le Visuel d'un Annonceur), mais réalisés par un robot, logiciel ou tout autre procédé ;

- Les clics forcés ou incités ;
- Les adresses mails automatiquement générées ;
- Les clics obtenus à partir de tags modifiés ;
- Les clics obtenus à partir de tags déplacés sur un Site non déclaré par l'affilié ;
- L'inscription multiple du même site de façon à induire l'annonceur en erreur ;
- Les leads dont les adresses IP sont situées hors du territoire français ou des DOM TOM (lorsqu'il s'agit d'une campagne publicitaire française) ;
- Et plus généralement, les événements obtenus par l'affilié suite au non-respect des présentes par l'affilié et notamment ses obligations vis à vis de l'annonceur.

## 5. CONDITIONS FINANCIERES

### 5.1 Calcul de la rémunération

L'affilié est rémunéré dans les conditions fixées dans le programme d'affiliation auquel il a adhéré.

Le type de rémunération, et son montant, sont précisés, pour chaque programme, sur la plate-forme MY AFFIL.

Il existe quatre types de rémunération :

- **Rémunération « au CPM »** : la rémunération s'applique à chaque fois que mille (1000) visuels publicitaires (ou bannières publicitaires) ont été affichés par les internautes présents sur les sites de l'affilié. Un seul affichage est comptabilisé par ordinateur, par annonceur et par tranche de 24 heures.
- **Rémunération « au Clic »** : un clic représente l'action de cliquer sur un lien hypertexte de l'annonceur situé sur le site de l'affilié. Ce clic est effectué par un visiteur du site de l'affilié, et lui permet d'accéder directement au site de l'annonceur. Un seul clic est comptabilisé par ordinateur, pour une bannière annonceur par tranche de 24 heures.
- **Rémunération « à l'Inscription/lead »** : la rémunération s'applique lorsqu'un visiteur, après avoir cliqué sur un lien hypertexte présent sur un site de l'affilié, se rend sur le site de l'annonceur et y effectue une action précise. Cette action est définie par l'annonceur dans la description de sa campagne. L'action peut être celle de remplir un formulaire, ou la visite d'une ou de plusieurs pages particulières du site.
- **Rémunération « à la Vente »** : la rémunération s'applique lorsqu'un visiteur, après avoir cliqué sur un lien hypertexte présent sur un site de l'affilié, se rend sur le site de l'annonceur et y effectue un achat. La rémunération est calculée selon un montant fixe ou un pourcentage.

La plate-forme MY AFFIL enregistre les opérations effectuées par un visiteur du site de l'affilié auprès des annonceurs.

Ces enregistrements serviront de base au calcul des commissions dues à l'affilié. Ils seront tenus à la disposition de l'affilié sur le site MY AFFIL.

Les données figurant sur le site sont des chiffres bruts. Des ajustements sont susceptibles d'être opérés à partir des recoupements faits avec les annonceurs.

L'acceptation des présentes conditions générales valent reconnaissance expresse par l'affilié que les enregistrements susvisés, effectués par le logiciel MY AFFIL, constitueront le seul mode de preuve admis entre les parties.

### 5.2 Facturation et paiement

#### 5.2.1 Procédure

Au cours du mois suivant, MY AFFIL adresse à ses affiliés un appel à facturation pour les prestations du mois précédent.

Pour le cas où le total des commissions du mois considéré est inférieur à 50 Euros, il n'est pas émis d'appel à facturation. Le montant dû est reporté sur l'appel à facturation des mois suivants, jusqu'à atteindre le seuil de 50 €.

L'affilié adresse à MY AFFIL, avant la fin du mois, la facture correspondante. Le délai de paiement est « 45 jours fin de mois » à partir de la date de la facture. Si la facture est émise tardivement par l'affilié, le même délai reste applicable.

Dans l'hypothèse où l'affilié ne réclamerait pas, malgré les appels à facture de MY AFFIL, le versement de ses commissions dans les 12 mois suivant le 1er appel à Facture, l'affilié sera réputé avoir abandonné sa créance vis-à-vis de MY AFFIL.

Les éventuels frais de change et ceux liés aux paiements internationaux sont intégralement à la charge de l'affilié.

Le paiement des factures à l'affilié est subordonné au bon règlement des prestations correspondantes par le client final annonceur.

En cas de défaut de paiement d'un annonceur, MY AFFIL se réserve la possibilité de soustraire du règlement à l'affilié le montant correspondant au prorata de prestations qui ne lui aurait pas été réglé.

#### 5.2.2 Modalités particulières :

Si l'affilié est également annonceur et débiteur à ce titre à l'égard de MY AFFIL, le paiement des commissions dues à cet affilié sera effectué par compensation de plein droit avec les sommes dont l'affilié serait redevable à l'égard de MY AFFIL en sa qualité d'annonceur.

Dans le cas où le compte de l'affilié ne serait plus actif pendant une période de 90 jours consécutifs (aucune activité publicitaire et aucun accès au compte disponible sur la plate-forme), le compte sera automatiquement fermé et les gains éventuellement présents sur le compte seront définitivement perdus.

#### 5.2.3 Informations complémentaires

Paiement à 45 jours après la fin de la campagne. Si le paiement n'est pas constaté à cette échéance, la campagne sera automatiquement arrêtée dès le lendemain.

Les données de la plateforme MY AFFIL font foi.

Le volume d'invalidation des mails ne peut dépasser 8% des leads délivrés.

Les appels à facture et invalidation de leads devront être transmis avant le 10 du mois suivant. Aucun lead ne pourra être invalidé passé ce délai. Sans retour de l'annonceur avant cette date, 100% des volumes générés seront validés et facturés.

Si les créations sont réalisées par Weedo IT, et que la validation des maquettes a été expressément donnée par le client, toute demande de modification ultérieure des créations donnera lieu à une facturation d'un montant de 50% du prix des créations à modifier.

#### **6. CLAUSE DE CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INDUSTRIELLE**

Les Parties s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient, économique, statistique ou technique auxquels ils auraient pu avoir accès au cours de l'exécution du présent contrat.

De même, les Parties s'interdisent de détourner à leurs fins, ou à celle d'un tiers, les modèles techniques, concepts ou supports auxquels ils auraient pu avoir accès au cours de l'exécution du présent contrat.

Cette clause restera en vigueur à la fin du contrat pour quelque motif qu'elle soit.

#### **7. DUREE DU CONTRAT – DENONCIATION – RESILIATION**

7.1 Le présent contrat est conclu pour la durée de campagne à laquelle l'affilié a adhéré.

Cette durée est indiquée sur la plate-forme.

Elle est susceptible d'être modifiée par l'annonceur. Le contrat peut par ailleurs être résilié par l'une ou l'autre partie, sur demande écrite envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, avec un préavis de 30 jours.

7.2 Chacune des Parties pourra, sans préjudice de tous autres droits à dommages - intérêts dont elle pourrait se prévaloir, résilier le contrat, sans préavis et avec effet sous 48 Heures en cas de manquement de l'une des Parties aux obligations du présent contrat, s'il n'a pas été remédié à ce manquement par la partie défaillante dans un délai de dix jours ouvrables à compter de la notification écrite de ce manquement faite par lettre recommandée avec accusé de réception.

7.3 Dans tous les cas de rupture des relations entre l'affilié et MY AFFIL, l'affilié s'engage à faire disparaître de son site l'ensemble des liens, éléments graphiques et autres dispositifs appartenant à MY AFFIL et/ou aux annonceurs, éléments sur lesquels l'affilié ne dispose que d'un droit d'usage limité à l'exécution des programmes d'affiliation.

L'affilié est également tenu de retirer sans délais les scripts informatiques de MY AFFIL installés sur les pages de son ou ses sites.

7.4 La résiliation ne déroge pas aux règles de paiement des présentes conditions générales.

#### **8. NULLITE D'UNE CLAUSE**

Si une quelconque stipulation du contrat était reconnue nulle, inapplicable ou non écrite du fait d'une disposition de justice définitive, le reste des dispositions demeureront en vigueur, et les Parties s'engagent à limiter la portée de cette nullité ou inapplicabilité afin de conserver la commune intention des Parties.

#### **9. DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

Le droit applicable au présent contrat est le droit français. Tout litige survenu dans l'interprétation du présent contrat, serait jugé, dans le cas où aucune entente amiable n'aurait été trouvée, par le Tribunal de commerce de PARIS.